

Lignes directrices des paysannes et paysans
pour l'agriculture suisse

... Production agricole suisse
naturelle
efficace
ancrée régionalement

Editeur

USP Union Suisse des Paysans

Elaboré en collaboration avec les sections membres et
les paysannes et paysans.

www.sbv-usp.ch



LIGNE DIRECTRICE 1

Nous travaillons dans et avec la nature.

Nous produisons des denrées alimentaires d'excellente qualité et des matières premières de grande valeur.

Nous produisons en respectant le milieu naturel, selon les principes de l'économie et de l'écologie, conscients de nos responsabilités vis-à-vis des humains, des animaux et de l'environnement.

Nous contribuons de manière déterminante à la sécurité alimentaire de la population.



LIGNE DIRECTRICE 2

Nous gérons nos exploitations avec efficacité et responsabilité.

Nous sommes conscients de nos responsabilités, gérons nos exploitations avec efficacité et cherchons à obtenir une grande valeur ajoutée.

Nous voulons mettre en œuvre – par notre esprit d'entreprise et par la production de marchandises et de prestations d'intérêt général variées – les mesures pour réaliser un revenu approprié et pour dégager le capital propre nécessaire aux investissements et à notre prévoyance.

Nous donnons toute son importance à la formation de base et continue et à une bonne qualité de vie pour nos familles et nos employés.





LIGNE DIRECTRICE 3

Nous sommes forts sur le marché.

Nous produisons pour répondre aux besoins des consommateurs.

Nous produisons de manière transparente pour renforcer la confiance dans nos produits et nos prestations.

Nous sommes les partenaires compétents et incontournables de la filière agro-alimentaire, tant pour nos fournisseurs que pour nos clients.



LIGNE DIRECTRICE 4

Nous entretenons les bases naturelles de la vie.

Nous cultivons l'ensemble du territoire rural et assurons la qualité du paysage dans l'intérêt de tous.

Nous fournissons les prestations les mieux adaptées à la protection de la nature, de l'environnement et des animaux.

Nous obtenons, pour une multifonctionnalité voulue et reconnue par la société, des indemnités financières appropriées.





LIGNE DIRECTRICE 5

Nous contribuons au développement durable de la Suisse rurale.

Nous développons une activité essentielle dans l'espace rural et contribuons à l'équilibre économique, culturel et social.

Nous préconisons la diversification des structures et encourageons la mise en valeur des patrimoines agricoles et des spécialités régionales.

Nous cherchons à rationaliser le travail par la répartition des tâches et la collaboration interentreprises.



LIGNE DIRECTRICE 6

Nous nous engageons pour des conditions- cadres fiables.

Nous répondons aux nouveaux défis nationaux et internationaux.

Nous nous engageons pour un environnement qui améliore notre capacité concurrentielle.

Nous utilisons notre marge de manœuvre de chef d'entreprise dans les conditions-cadres existantes.